

# VACCINATION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR



## PAS D'OBLIGATION POUR LE MOMENT !

Le 16 août 2021, Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur, en conférence avec les membres du Comité Technique Ministériel, annonçait ne pas obliger les agents du Ministère de l'Intérieur à se vacciner. Le Ministre préfère croire en la responsabilité des personnels du Ministère de l'Intérieur et aspire à une vaccination spontanée de l'ensemble des agents, sinon quoi il pourrait revoir sa posture.

### POUR LA **FSMI-FO** :

- ✓ Malgré notre certitude que **la vaccination collective est nécessaire**
- ✓ Malgré **les contraintes liées aux mesures sanitaires que subissent les agents du Ministère de l'Intérieur**, dans la sphère privée et à l'occasion de leur exercice

## LA VACCINATION NE DOIT PAS ÊTRE OBLIGATOIRE :

▶ Au regard du **traitement qui leur a été accordés** dès le début de la crise sanitaire (Détournement de leurs stocks de masques, port interdit...)

▶ Au regard du **refus de nous considérer « personnels de 1ère ligne »** et de nous permettre d'accéder à une vaccination prioritaire

**LA **FSMI-FO**, AUSSI, FAIT LE CHOIX DE FAIRE CONFIANCE EN LA  
RESPONSABILITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR !**

# FSMI

## FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



16.08.2021